

2024

PROGRAMMES DE REMISES EN ARGENT

Navigation 

Résidentiel _____

Affaires _____

Gazifère

Une société  ENBRIDGE

RÉSIDENTIEL CHAUFFAGE DE L'AIR

Programmes de commercialisation



CONDITIONS

- Les remises en argent ne s'appliquent pas lors du remplacement de l'appareil de chauffage déjà branché au gaz naturel, seulement à l'ajout d'appareil de chauffage.
- La principale source d'énergie pour le chauffage de l'air n'est pas le gaz naturel.

CONDITION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les clients actuels de Gazifère.



Programmes d'efficacité énergétique

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil similaire ou plus performant ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.



Des conditions peuvent s'appliquer. Pour plus d'informations sur les programmes et connaître les critères d'admissibilité, veuillez vous référer au site web de Gazifère ou téléphoner à l'un de nos représentants au 819-771-8321

RÉSIDENTIEL

CHAUFFAGE DE L'EAU

Programmes de commercialisation



CONDITIONS

- Les remises en argent ne s'appliquent pas lors du remplacement d'un chauffe-eau déjà branché au gaz naturel, seulement à l'ajout d'un chauffe-eau.
- Ces offres s'adressent aux clients dont la principale source d'énergie actuelle pour le chauffage de l'eau n'est pas le gaz naturel.



Programme d'efficacité énergétique

CONDITION

- Le client doit avoir un chauffe-eau avec réservoir et la source actuelle pour le chauffage de l'eau doit être le gaz naturel.



RÉSIDENTIEL AUTRES APPAREILS

Programmes de commercialisation



CONDITION

- Les remises en argent ne s'appliquent pas lors du remplacement d'appareil déjà branché au gaz naturel, seulement à l'ajout d'appareils.

Programme d'efficacité énergétique



CONDITION

- Le client doit avoir le chauffage de l'eau au gaz naturel.

AFFAIRES

CHAUFFAGE DE L'AIR

Programmes d'efficacité énergétique

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le chauffage de l'air doit être au gaz naturel.



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le chauffage de l'air doit être au gaz naturel.

AFFAIRES

CHAUFFAGE DE L'EAU

Programme d'efficacité énergétique

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

*Le client doit être assujéti au tarif 1
de Gazifère (commercial)*

AFFAIRES APPAREILS DE CUISINE

Programmes d'efficacité énergétique

CONDITION

- Le client peut profiter de la remise s'il s'agit d'un remplacement d'appareil ou encore, s'il s'agit d'un ajout d'appareil.



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Pour les clients commerciaux qui utilisent le gaz naturel pour le chauffage de l'eau.



750 \$



CONDITION SUPPLÉMENTAIRE

Le gaz naturel doit être l'énergie privilégiée pour le chauffage de l'eau.

AFFAIRES

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

Programmes d'efficacité énergétique

CONDITION

- Le gaz naturel doit être l'énergie privilégiée pour le chauffage de l'air.



pour soutenir les clients qui désirent expérimenter de nouvelles approches permettant une utilisation plus efficace du gaz naturel.



Gazifère offre un programme commercial d'ajout de charge dans le secteur commercial, lequel est destiné à la clientèle existante et en affaires depuis plus de douze mois.

Quelques exemples : <https://gazifere.com/affaires/deja-client/remises-en-argent/#remise-tableau>

Pour toutes questions, veuillez écrire à programmes.efficacite.energetique@gazifere.com

Des conditions peuvent s'appliquer. Pour plus d'informations sur les programmes et connaître les critères d'admissibilité, veuillez vous référer au site web de Gazifère ou téléphoner à l'un de nos représentants au 819-771-8321